



Tél : 05 61 89 08 41

Le 14 avril 2022

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 11 AVRIL 2022

Étaient présents : Jacques ALBENQUE, Claudette BOURREL, Lionel CLAVERIE, Franck FEULLERAT, Guy FRANCO, Marc TONELLI, Sébastien TONELLI.

Représentés : Christian ADER, Suzanne BERSON-BELLOT, Louis DUCOS, Jenny LAFORGUE, René LOUGARRE .

Excusé : Jean-François GRAND

Secrétaire de séance : Guy FRANCO

Compte rendu du 21 mars approuvé à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 (Budget annexe)

M. le Maire présente le compte administratif et donne diverses explications relatives à l'exercice 2020. Le résultat comptable de l'exercice se présente comme suit :

Recettes de fonctionnement :	101 707,75 €
Dépenses de fonctionnement :	63 191,36 €
Solde de.....	+ 38 516,39 €

Recettes d'investissement :	41 585,83 €
Dépenses d'investissement :	40 445,58 €
Solde de	+ 1 140,25 €

M. le Maire quitte la séance et Guy FRANCO 1er adjoint fait voter le compte administratif.

Voté à l'unanimité (M. le Maire ne participe pas au vote).

COMPTE DE GESTION 2021 (Budget annexe)

Le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion identique au compte administratif. Quitus est ensuite donné à Mme la Trésorière pour la gestion 2021.

RESULTATS COMPTABLES AU 31/12/2021 ET AFFECTATION RESULTATS (Budget communal)

Les résultats comptables au 31/12/2021 se présentent comme suit :

FONCTIONNEMENT :	
Résultats de l'exercice 2021	+ 38 516,39 €
Résultats antérieurs reportés 2020	+ 83 134,45 €
RESULTAT.....	+ 121 350,84 €

INVESTISSEMENTS :

Résultats de l'exercice 2021	+ 1 140,25 €	
Résultats antérieurs reportés 2020	- 24 763,83 €	
RESULTAT		- 23 623,58 €

REPRISE ANTICIPEE ET AFFECTATION DES RESULTATS :

R1068 couverture besoin financement investissement	: 23 623,58 €
R002 report en fonctionnement	: 98 027,26 €

Voté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2022 (Budget annexe)**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES	BP 2022	RECETTES	BP 2022
Charges caractère général	139 770,26	Produits de services	105 920,00
Charges de personnel	15 000,00	Résultats reportés	98 027,26
Charges financières	8 607,00		
Dotations amortissement	17 327,24		
Virement sect. inves	23 242,66		
	203 947,26		203 947,26

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2022	RECETTES	BP 2022
Déficit reporté	23 623,58	Excédent de fonct. capitalisé	23 623,58
Emprunts	40 570,00	Caution	540,00
Caution	540,00	Vir. Sect. Fonct.	23 242,66
		Amortissement	17 327,34
	64 733,58		64 733,58

Voté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 (Budget communal)

M. le Maire présente le compte administratif et donne diverses explications relatives à l'exercice 2021.

Le résultat comptable de l'exercice se présente comme suit :

Recettes de fonctionnement :	427 330,69 €
Dépenses de fonctionnement :	363 667,19 €
Solde de.....	+ 63 663,50 €

Recettes d'investissement :	78 758,46 €
Dépenses d'investissement :	74 910,35 €
Solde de	+ 3 848,11 €

M. le Maire quitte la séance et Guy FRANCO 1er adjoint fait voter le compte administratif.

Voté à l'unanimité (M. le Maire ne participe pas au vote).

COMPTE DE GESTION 2021 (Budget communal)

Le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion identique au compte administratif. Quitus est ensuite donné à Mme la Trésorière pour la gestion 2021.

RESULTATS COMPTABLES AU 31/12/2021 ET AFFECTATION RESULTATS (Budget communal)

Les résultats comptables au 31/12/2021 se présentent comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Résultats de l'exercice 2021	+ 63 663,50 €	
Résultats antérieurs reportés 2020	+ 176 395,40 €	
RESULTAT		+ 240 058,90 €

INVESTISSEMENTS :

Résultats de l'exercice 2021	+ 3 848,11 €	
Résultats antérieurs reportés 2020	- 24 330,05 €	
RESULTAT		- 20 481,94 €

REPRISE ANTICIPEE ET AFFECTATION DES RESULTATS :

R1068 couverture besoin financement investissement	: 20 481,94 €
R002 report en fonctionnement	: 219 576,96 €

Voté à l'unanimité.

TAXES COMMUNALES

M. le Maire propose le maintien des taux actuels :

Taxe foncière : 33,61%

Taxe foncière non bâtie : 59,53 %

Voté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2022 (budget communal)**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES	BP 2022	RECETTES	BP 2022
Charges caractère général	375 860,06	Atténuations de charges	2 600,00
Personnel communal	167 929,72	Produits de services	42 000,00
Atténuations de produits	770,00	Impôts et Taxes	238 967,32
Autres charges gestion courante	47 640,00	Dotations et participations	112 565,00
Charges financières	1 275,00	Produits gestion courante	19 276,50
Virement section d'investissement	41 511,00	Résultats reportés	219 576,96
	634 985,78		634 985,78

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2022	RECETTES	BP 2022
Terrains nus	550,00	Etat et établissements nationaux	8 926,00
Terrains aménagés	68 075,20	Subventions d'équipement	41 916,00
Autres bâtiments publics	28 732,00	Autres	24 000,00
Autre matériel et outillage	6 000,00	FCTVA	3 780,00
Installations générales	7 366,80	Taxe aménagement	1 500,00
Dépôts et cautionnements versés	1 120,00	Dépôts et cautionnements reçus	1 120,00
Emprunts	10 909,00	Excédents de fonct. capitalisé	20 481,94
Résultats reportés	20 481,94	Virement section fonctionnement	41 511,00
	143 234,94		143 234,94

Voté à l'unanimité.

GROUPEMENT D'ACHAT D'ELECTRICITE DU SDEHG

Le SDEHG propose aux collectivités d'adhérer au groupement de commande pour les puissances supérieures ou égales à 36 KVA. Ce groupement d'achat permet d'obtenir les offre les plus compétitives possibles.

Voté à l'unanimité

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DES EAUX DE LA BAROUSSE

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la modification des statuts du Syndicat des Eaux de la Barousse :

- reprise de la compétence assainissement par les communes de Betcave Aguin, Lahas, Lartigue, Mongausy, Saint Elix d'Astarac, Semezies Cachan et Estancarbon
- adhésion de la commune de Mancieux pour les compétences eau potable et assainissement.

Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- **Coopérative scolaire : Dans le cadre du projet de voyage à PARIS, une demande de subvention exceptionnelle a été faite pour un montant de 1 000 €. Voté à l'unanimité.**
- **Une demande de subvention concernant la prévention grêle déposée par l'ADLFA pour un montant de 200 €. Refusé à l'unanimité**
- **Ecole : 2 demandes d'enfant de Montespan pour rester à l'école de Labarthe-Inard. Refus par la commune de Montespan.**
- **Remerciements de L'APE à la municipalité pour l'achat de bombes de graines. Remerciements à la société "Graines et nature" et à l'APE pour le don de 90 bulbes.**
- **Complexe sportif : devis en cours pour l'installation de caméras de surveillance.**
- **SIVOM : une motion de soutien a été présentée. Elle sera débattue lors du prochain conseil.**

La séance levée à 21 heures 30

